

La Caillière St Hilaire,

BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

LA FOIRE AUX MARRONS, dernière grande manifestation automnale dans le Sud-Vendée a lieu cette année :

Le Dimanche 25 octobre 2018.

Comme vous le savez, cette date qui peut paraître tardive, est imposée par le ramassage des marrons et des châtaignes qui a lieu impérativement dans la dernière semaine d'octobre.

Tous les participants ont pu constater l'an dernier, l'important succès de cette foire reconnue au-delà des limites de notre département. C'est pourquoi, nous espérons pouvoir compter à nouveau, ou pour la première fois, sur votre participation.

Dans ce cas, nous vous serions reconnaissants de nous retourner, rempli le bulletin d'inscription et l'attestation (dans l'encadré) ci-contre et accompagnés de votre règlement chèque à l'ordre du Comité Des Fêtes et des Justificatifs à fournir (OBLIGATOIRES)..Merci de nous joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour que nous vous renvoyons une confirmation avec le numéro de votre emplacement 8 jours avant la foire..

Nous vous remercions très sincèrement de l'accueil que vous pourrez réserver à notre offre.
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité des Fêtes
Dominique NAUD

Société :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : _____ Ville :
Téléphone fixe : Portable :
E-mail :@.....
Produits exposés (obligatoire) :
N°SIRET ou AUTO-ENTREPRENEUR :

(1) Emplacement non-couvert
4,00 € le mètre linéaire véhicule compris
Longueur : Largeur 3m maxi

(1) Emplacement sous stand ou dans la salle (limité à 6 mètres)
5,00 le mètre linéaire.
Longueur : Largeur :

(1) Je souhaite avoir un reçu de ma participation à la Foire aux Marrons.

Chèque à l'ordre du Comité Des Fêtes et enveloppe timbrée avec votre adresse

Je soussigné, (NOM et Prénom)

Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de la Foire aux Marrons 2018 et l'accepte.
Signature (et cachet pour les professionnels)

(1) Cochez la case correspondante à votre choix.

REGLEMENT

Les inscriptions après le 20 octobre 2018 ne seront pas numérotées.
Les brocanteurs seront placés dans l'ordre d'arrivée et sans numérotation.
Toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.
Le jour de la foire, nous vous remercions de présenter le coupon qui vous a été envoyé avec le numéro de votre emplacement.
Matériel électrique non fourni.
Après 9 heures, si l'exposant est absent et n'a pas prévenu, son emplacement sera attribué à quelqu'un d'autre.
Les routes seront fermées le jour de la foire de 9h à 20h.
Des sacs poubelles seront distribués à chaque exposant. Merci d'en faire bon usage.
Respectez le numéro qui vous a été attribué.

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES
EMPLACEMENTS POUR DES QUESTIONS DE SECURITE.

Documents à fournir pour finaliser votre inscription :

Photocopie de la carte professionnelle ou pour les brocanteurs
Photocopie d'une pièce d'identité
Photocopie de votre assurance

Bulletin d'inscription et justificatifs obligatoires à renvoyer au plus vite à :

M. DOMINIQUE NAUD: 06.27.91.50.83.

3 Cité du Paradis

85410 LA CAILLERE ST HILAIRE

Mail : Sylvieetdominique.naud@sfr.fr

Dimanche
28

Octobre 2018

De 9h00 à 20h00

La Caillère
St Hilaire (85)

**37^e FOIRE AUX
MARRONS**

ENTREE
GRATUITE



Organisée par le
Comité de St Hilaire
La Caillère

-Produits locaux

-Exposition artisanale- Et Agricole

-Spécialités régionales

-Divers marchands

-Animé par « les Bartos Clowns »

- Brocante et vide grenier

- Tombola

Fête Foraine